

APPEL À CANDIDATURES

SOIRÉE JAZZ – FESTIVAL MARSEILLE JAZZ 5 CONTINENTS

Informations générales

Concert de Jazz avec le Festival Marseille Jazz 5 Continents

- Date : **Vendredi 24 juillet 2026**
- Lieu : **Bastide de Fontvieille**
- Heure du spectacle : 20h00
- Entrée : Gratuite pour le public

Les candidatures sont ouvertes pour un espace de restauration et de vente de boissons à l'entrée de la Bastide. Dès 19h00, le parvis de la Bastide ouvrira ses portes au public.

Nous attendons un public familial et intergénérationnel.

Le Festival Marseille Jazz 5 Continents attire un public venant de Marseille et des alentours.

Le concert dure 1h20 sans entracte.

Les boissons servies ne devront pas pouvoir servir de projectiles (pas de canettes), ni d'armes (pas de verre ou d'objet devenant tranchant si cassé). Les couverts et la vaisselle de service devront également être adaptés.

Une attention particulière sera portée aux solutions écologiques, recyclées, recyclables ou issues de la récupération. Des poubelles devront être mises à disposition par les vendeurs pour leurs clients puis collectées en fin de soirée ou déposées fermées dans les containers prévus à cet effet.

UN FOODTRUCK POUR BOISSONS & GRIGNOTAGE

Le candidat devra venir avec sa propre infrastructure de vente mobile (foodtruck, triporteur, etc.).

L'emplacement sera situé devant l'entrée du public et devra être accessible aux personnes à mobilité réduite.

TECHNIQUE

- Alimentation électrique fournie sur site
- Prévoir rallonges et câbles entre 30 et 50 mètres

Documents techniques à fournir :

- photo du truck,
- métrage du véhicule,
- espace nécessaire à l'installation.

Contraintes techniques :

- Le foodtruck ou la structure mobile ne doit pas dépasser 5,90 mètres de longueur
- Aucun branchement d'eau potable ne sera mis à disposition
- L'installation devra garantir le strict respect de la chaîne du froid et/ou du chaud
- Aucun point de cuisson chaud (type barbecue) ne sera autorisé

IDÉES DE PRODUITS ATTENDUS

Offre salée

- Sandwichs gourmets (jambon cru, fromage, poulet rôti ou équivalent)
- Focaccia ou pains ciabatta garnis
- Proposition végétarienne (focaccia ou sandwich aux légumes grillés et fromage)

Offre sucrée

- Cookies artisanaux
- Financiers ou madeleines artisanales
- Barquettes de fruits frais

Boissons sans alcool

- Eau plate et gazeuse
- Softs
- Thé glacé
- Jus de fruits

Boissons alcoolisées

(sous réserve de présentation des licences réglementaires nécessaires – alcools forts exclus)

- Bière
- Rosé
- Vin blanc
- Prosecco ou mousseux

FRAIS DE PARTICIPATION POUR LE 24 JUILLET

• 60 € d'emplacement

Règlement avant ou le jour même, en chèque ou espèces.

• Reversement de 10 % du chiffre d'affaires

Une déclaration sur l'honneur du chiffre d'affaires devra être envoyée au plus tard le lendemain de la prestation à : courrier@allauch.com

Objet du mail : 24 juillet – Déclaration Chiffre d'Affaire

Un mail de retour précisera le montant à reverser et fera office de facture.

Les chèques devront être établis à l'ordre de

« Régie Promotion Économique et Commerce »

Adresse d'envoi : Mairie d'Allauch – Service commerce


BP 27


13718 Allauch CEDEX

PIÈCES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES POUR CANDIDATER


- Lettre de candidature adressée à Monsieur le Maire comprenant :
 - motivation pour la soirée,
 - carte des produits avec tarifs,
 - références et expériences.
- Extrait Kbis ou avis de situation SIRENE de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Copie de la licence de vente de boissons alcoolisées adaptée
- Copie de la pièce d'identité du responsable
- Carte professionnelle le cas échéant
- Attestation de formation au permis d'exploitation, le cas échéant

DÉPÔT DES CANDIDATURES

 Date limite : 14 juin 2026 à minuit

 Envoi des dossiers : culture@allauch.com

Un accusé de réception fera foi.

** L'envoi du dossier constitue uniquement une demande de participation.
L'organisateur se réserve le droit de refuser toute proposition ne
correspondant pas à l'esprit de la soirée.**